

GÉOGRAPHIE

- Environnements : approches géographiques

Aborder la question des environnements en géographie constitue une démarche utile compte tenu des enjeux politiques et d'aménagement, mais aussi de l'intérêt que revêt cette question tant du point de vue disciplinaire que scolaire.

Les environnements en géographie : questions épistémologiques

Une première dimension de cette question est, à l'évidence, épistémologique : si le programme de l'agrégation externe de géographie concernant la nature (2018 à 2021) avait pour ambition centrale d'interroger la dimension construite des représentations touchant aux réalités biophysiques, évoquer les environnements invite à une lecture bien plus large, notamment dans un cadre disciplinaire en forte évolution.

Absent des dictionnaires de géographie des années 1970, l'environnement est devenu, en l'espace d'une quarantaine d'années, une notion majeure pour les géographes¹ qui l'utilisent en première instance, pour dire l'interaction entre réalités biophysiques et sociétés. Elle est pourtant restée très discrète dans les programmes des concours de l'enseignement depuis trente ans. Notion « *convenable* » (Lespez, Dufour, 2020) en ce qu'elle permet de saisir d'emblée les liens unissant les composantes humaines et non humaines d'un système terre, elle peut revêtir des sens et des approches différenciées, tantôt issues d'une géographie plus naturaliste, tantôt relevant d'une approche plus sociale et culturelle de la géographie. À cet égard, le recours au pluriel dans l'intitulé de la question est nécessaire : la notion devra être connue et comprise dans ses multiples approches, et dans leurs apports différenciés à la discipline géographique. Derrière le terme d'environnement se déploient en effet des démarches géographiques différentes : d'un côté, celles d'une géographie physique ayant désormais pleinement intégré les facteurs et enjeux sociétaux – que l'on pense à la géoarchéologie, à la biogéographie, ou encore à la climatologie contemporaines, pour ne citer qu'elles ; de l'autre, une géographie s'inscrivant plus explicitement dans le champ des sciences sociales, et abordant les réalités biophysiques par les regards et actions que les sociétés portent sur elles. En ce sens, il conviendra d'interroger la place de l'environnement dans l'évolution plus générale de la discipline géographique.

Si les environnements en géographie sont multiples par les approches de recherche, ils s'avèrent également variés par les notions qui leur ont été associées. À cet égard, les programmes scolaires de collège et lycée sont éclairants en ce qu'ils mobilisent prioritairement tantôt la notion de développement durable, tantôt celle de transition². Il sera indispensable que les candidats saisissent combien l'une et l'autre interrogent de manière différente celle d'environnement, et quels sont les enjeux conceptuels et pédagogiques d'une telle coprésence au sein des programmes.

Enfin, toujours dans une perspective épistémologique, il conviendra d'interroger la dimension proprement géographique des environnements. L'étymologie du mot renvoie à ce qui entoure, établissant une forme de proximité sous-jacente à la notion même d'environnement ; défini dans l'action publique comme « *le cadre, le milieu et les conditions de vie des sociétés* » (Veyret, 2008), l'environnement n'est pas sans ambiguïté géographique. Ambiguïté de délimitation tout d'abord, la notion ne permettant guère l'établissement de critères géographiques simples pour en circonscrire les limites. Tension scalaire ensuite, entre des environnements d'autant mieux représentés dans le champ politique qu'ils sont appréhendés à une échelle locale, et la montée de travaux multiples sur le caractère planétaire des enjeux environnementaux. Là encore, la maîtrise de ces différentes échelles d'appréhension des environnements, de leurs enjeux spécifiques et de leurs articulations permettra de construire des questionnements à explorer au fil de la préparation.

¹ En atteste la publication récente de plusieurs manuels sur la question : De Belizal É., Fourault-Cauët V., Germaine M.-A., Temple-Boyer E., 2017, *Géographie de l'environnement*, Colin, coll. « Portail », 278 p. ; Arnould P. et Simon L., dir., 2018, *Géographie des environnements*, Belin, coll. « Major », 268 p. ; Dufour S., Lespez L., 2020, *Géographie de l'environnement. La nature au temps de l'anthropocène*, Colin, coll. « U », 288 p.

² Beucher S., mars 2021, *Les transitions*, CNRS éditions, *Documentation photographique* n°8139, 64 p. On pourra également se référer à la synthèse réalisée par A. Gonin (2021) sur le site *Géoconfluences*, faisant suite aux premières analyses proposées par L. Coudroy de Lille et al. (2017).

Les environnements en contexte anthropocène

La publication de ce programme intervient dans le contexte très particulier de l'inscription de la planète dans l'ère anthropocène. Le terme, s'il demeure objet de discussions notamment quant à ses possibles délimitations temporelles, est en revanche aujourd'hui plus consensuel par le constat qu'il dresse. Les sociétés humaines sont aujourd'hui devenues le facteur majeur de modification de la planète, ce dont rend compte la géologie mais aussi les données produites sur le fonctionnement des éco-socio-systèmes. Parler d'Anthropocène permet de mettre en évidence le caractère irréversible de l'empreinte des sociétés humaines sur les réalités biophysiques. Cette réflexion doit comprendre le contexte de changements globaux, en prenant bien en compte les évolutions sociétales (mondialisation, redéfinition des rapports Sud/Nord, entre les Sud, etc.), ainsi que la diversité des risques et des formes de vulnérabilités, illustrant les interactions complexes entre les sociétés et leurs environnements.

Interroger les environnements en géographie dans ce contexte débouche sur de multiples pistes : ainsi, la mesure de l'action des sociétés sur leurs environnements devra être analysée de manière détaillée. Il conviendra d'explorer les méthodes choisies pour rendre compte de ces changements majeurs qui affectent les écosystèmes, et d'analyser les difficultés rencontrées pour attester de réalités souvent qualifiées d'hybrides. Si le recours à des approches éprouvées de longue date par la géographie, comme l'analyse de l'évolution paysagère, ou la mesure sur le temps long de l'évolution d'indicateurs tels que les températures, les précipitations, l'usage du sol, est possible, la question de nouvelles méthodologies permettant de saisir au plus près les interactions entre réalités biophysiques et sociétés humaines devra être posée.

Au-delà des méthodes, ce sont bien les mutations environnementales induites par l'action des sociétés elles-mêmes qu'il conviendra d'interroger. Les datations possibles de l'Anthropocène sont multiples, mais plusieurs d'entre elles proposent des bornages temporels associés au développement de modes de production aux impacts environnementaux majeurs : défrichements agricoles, développement industriel, voire croissance d'une économie tertiaire aux impacts environnementaux souvent sous-estimés. Cette analyse pourra reposer tant sur des travaux naturalistes qui décrivent et analysent l'évolution des réalités biophysiques sous l'action des sociétés, que sur des recherches davantage inscrites en géographie sociale et économique, qui dépeignent l'évolution des systèmes productifs et leurs conséquences en matière environnementale. Ces mutations de l'environnement peuvent être causées par la somme d'actions individuelles de faible ampleur mais aussi par le développement d'infrastructures aux effets particulièrement lourds, d'ailleurs considérées comme des indicateurs de la « *grande accélération* » évoquée par le chimiste Will Steffen (2007) : grands barrages, réseaux routiers et ferroviaires, mines et activités extractives diverses, notamment dans leurs développements contemporains (exploitation des sables bitumineux ou des gaz de schiste, par exemple), accélération des mobilités et développement du transport aérien. Ce constat gagnera à être articulé avec la place accordée à l'environnement – voire son instrumentalisation – dans les discours de nombreux acteurs politiques et économiques pour soutenir leur activité (labellisation touristique, de produits agricoles ou forestiers, etc.).

Les conséquences géographiques plus indirectes des mutations successives des systèmes productifs devront également être maîtrisées par les candidats : ainsi la métropolisation et la littoralisation constituent-elles des dynamiques majeures des deux derniers siècles, dont l'impact sur l'ensemble des composantes locales des écosystèmes est connu : imperméabilisation des sols, modification des rythmes quotidiens et saisonniers des écosystèmes, perturbation de la faune et de la flore présentes, évolution du trait de côte, pour ne citer qu'elles. De manière plus générale, le changement global constituera également un point d'attention fort de la question au programme, l'origine anthropique des évolutions climatiques récentes étant bien documentée. Il ne s'agira en aucune manière d'exiger des connaissances climatiques abouties des candidats, mais une connaissance sommaire des travaux du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) et des mécanismes en jeu sera attendue – tout comme, nous y reviendrons, celle des mécanismes d'adaptation à ces changements environnementaux majeurs.

Une attention particulière sera portée aux espaces au sein desquels l'empreinte de l'action des sociétés sur les environnements est la plus manifeste, qu'elle soit la conséquence directe d'une exploitation locale, ou qu'elle affecte des espaces jugés emblématiques d'une nature idéalisée. Ces deux situations ne sont d'ailleurs pas incompatibles, comme en témoignent les images fortement médiatisées des forêts tropicales sujettes aux défrichements à visée agricole, ou les alertes tout aussi largement relayées dans la presse internationale concernant les espaces polaires, ou encore les océans subissant l'apparition de « continents de plastique ». Une attention particulière sera portée aux environnements urbains, dont le caractère anthropocène est

désormais bien documenté, qu'il s'agisse de l'évolution des sols, du développement d'une biodiversité spécifique, de rythmes saisonniers et diurnes profondément altérés, ou du retour en grâce de l'agriculture urbaine. Au passage, une analyse critique des différences de traitement observables dans les médias mais aussi au sein de la littérature scientifique entre les environnements et les lieux d'une planète pourtant totalement inscrite dans l'ère anthropocène sera attendue.

In fine, si l'analyse de dynamiques globales a caractérisé une partie des sciences de l'environnement dans les dernières décennies, notamment autour du changement climatique et de l'Anthropocène, c'est bien en géographes que les candidats seront amenés à aborder ces thématiques. Autrement dit, il s'agira non seulement de saisir en quoi les problématiques environnementales s'inscrivent aujourd'hui à une échelle monde, mais aussi, voire surtout, de mesurer les manifestations de ces phénomènes à grande échelle.

Les environnements, enjeux sociaux, culturels et politiques

Au-delà du double diagnostic évoqué plus haut – constat des mutations environnementales majeures observables à la surface du globe, mais aussi mutation du regard scientifique et sociétal sur la nature des liens entre sociétés et réalités biophysiques –, la question au programme invite à considérer les environnements en tant qu'enjeux politiques spatialisés.

Documentées de plus en plus par les travaux scientifiques d'origine disciplinaire diverse, les mutations environnementales s'inscrivent de manière croissante dans le débat public, notamment dans le cadre des politiques dites de développement durable et de transition, dont la diffusion dans le cadre scolaire n'est pas le moindre des défis. Ces deux démarches, aujourd'hui amenées à cohabiter, ne sont pas identiques : les politiques dites de développement durable, initiées dans le courant des années 1990, abordent l'environnement en regard de deux autres exigences majeures, l'économie et le social. Les politiques dites de transition, plus récentes, s'entendent comme des politiques de changement progressif d'un système, quand bien même il constituerait une évolution majeure. L'environnement n'y est pas explicitement évoqué, et pourtant, la plupart des politiques de transition se voient accoler un adjectif pour signifier un objet et un objectif environnemental : transition énergétique, transition écologique notamment. Là encore, ce pan du programme devra être abordé par le prisme de la géographie, c'est-à-dire en privilégiant les questionnements spatiaux et paysagers induits par ces politiques.

En outre, la question invite à s'interroger sur la capacité des acteurs à prendre en charge ces mutations des environnements et les conséquences des actions humaines sur ces environnements, notamment en termes de gestion des risques. Les politiques environnementales sont au cœur de tensions géo-économiques et/ou géopolitiques, elles posent également la question de la gouvernance et de l'inégalité des territoires face à la gestion de ces enjeux (capacité technique, technologique, financière, etc.). Les impacts sur les environnements soulèvent parfois des enjeux sociaux et culturels auxquels les sociétés peinent à répondre par le biais de politiques publiques.

Quand des réponses émergent, la pluralité des environnements invite à interroger la pertinence des échelles d'action politique au sens large et la possibilité d'une politique globale sur les sujets environnementaux. Les objectifs de développement durable de Rio (1992) ont souvent été assortis d'une injonction au « Penser global, agir local » : quels sont les ressorts et limites de cette articulation ? En outre, les politiques environnementales, qu'elles soient abordées par le prisme du développement durable ou de la transition ont permis l'émergence de modèles successifs, parfois concurrents : modèles de ville durable, modèles de transition énergétique par exemple. La reproductibilité de ces modèles, leur circulation entre divers espaces, et plus largement la diffusion de cadres théoriques conçus dans les Nord – le développement durable en étant un exemple – devront être interrogées. Cette question est d'autant plus cruciale que l'environnement est devenu au fil des décennies un enjeu majeur de la scène internationale, que ce soit par le biais de grandes manifestations comme les COP (conférence des parties, qui se réunit tous les ans depuis 1995 sous l'égide des Nations Unies) ou les Sommets de la Terre, ou par l'inscription d'exigences environnementales croissantes dans le financement des politiques de développement via les bailleurs internationaux (Banque mondiale, FMI), ou des acteurs de la conservation (UNESCO, ONG environnementales). Les espaces protégés sont également emblématiques de ces tensions entre intérêt national voire international et enjeux locaux. Ainsi, la valorisation d'espèces et d'espaces apparaît largement conditionnée par les représentations occidentales, entraînant de fréquentes difficultés de mise en œuvre dans des territoires où les espaces protégés ne répondent guère aux images, pratiques et usages locaux. La question souligne la difficulté des politiques à trouver le juste équilibre entre mise en valeur des environnements par les sociétés et leur protection, et la mise en place d'une

gouvernance qui doit prendre en compte l'intégralité des points de vue dans un jeu d'acteurs complexe et parfois asymétrique (montée des mouvements altermondialistes, rôle du lobbying, influence croissante des réseaux sociaux dans la diffusion de l'information, etc.).

Ces différentes politiques s'inscrivent dans des territoires préexistants : penser les environnements en géographie suppose donc d'analyser les implications spatiales des actions politiques qui y sont associées. Entre dépendance au sentier (particulièrement vive dans le cas des transitions énergétiques), prise en compte des réseaux préexistants et de leur fonctionnement centralisé (que l'on songe par exemple aux travaux sur le métabolisme urbain et ses évolutions), et pratiques habitantes (qui saisissent les questions environnementales de manière très contrastée), les enjeux géographiques de ces politiques constituent un pan majeur de la question au programme. À cet égard, les difficultés de mise en œuvre des politiques d'adaptation au changement climatique apparaissent particulièrement révélatrices.

La place même accordée ou non à l'espace dans ces différentes politiques de l'environnement au sens large devra également être interrogée : le principe d'une protection de l'environnement par des formes spatiales comme les espaces protégés ou les trames vertes et bleues – formes particulières de corridors écologiques –, mérite en effet attention. L'évolution des discours scientifiques et des pratiques en la matière constitue un vrai enjeu pour la géographie, tout comme les conséquences concrètes de ces évolutions – tant sur les réalités biophysiques que sur les sociétés présentes sur ces territoires.

Le rapport au temps de ces politiques environnementales représente également un enjeu majeur de la question de programme proposée. Il s'agira d'une part de prendre la mesure des variations d'approches en matière de gestion des environnements au fil du temps (par exemple en matière forestière ou dans la prise en compte des enjeux environnementaux des zones humides), et d'autre part aussi d'interroger plus précisément le rapport au temps dont sont porteurs les politiques environnementales passées et présentes. Entre évocation d'un état de référence supposé – et présenté comme objectif de nombre de politiques –, et mise en avant plus récente de trajectoires différenciées, les conceptions de l'environnement et de la place qu'y jouent les sociétés diffèrent et méritent d'être questionnées. Entre tenants de la « restauration écologique » et partisans de la « renaturation », les approches divergent et se doivent d'être explicitées.

Enfin, il s'agira de mesurer autant que possible les conséquences sur les territoires de ces diverses politiques. Toute transition n'est-elle pas, *in fine*, territoriale, au sens où elle conduit à une évolution en profondeur des structures et rapports entre composantes sociales et biophysiques de l'espace habité ? Les conséquences sociales et économiques des politiques environnementales sont aussi objet de la géographie, et partie prenante du sujet à ce titre : dans quelle mesure la qualité des environnements, mais aussi les politiques environnementales contribuent-elles à des formes de ségrégation socio-spatiale (« points noirs » environnementaux *versus* espaces à haute qualité environnementale, privatisation et coût foncier de l'accès aux environnements de qualité, écoquartiers) ? Le jury attend des candidats une réflexion sur la justice environnementale, et plus largement une lecture politique de l'environnement, puisqu'il exprime également des rapports de forces.

Pour conclure, la question au programme entend mobiliser la variété des démarches et des échelles des géographes pour prendre la mesure de la contribution de la discipline à une interrogation majeure : comment penser (au mieux) les interactions entre sociétés humaines et réalités physiques d'une planète en partage.

Une question au cœur des programmes du secondaire

Au collège, le cycle 3 doit faire prendre conscience aux élèves de l'impératif d'un développement durable qui implique désormais de s'intéresser aux multiples transitions visant à protéger les environnements. En 6^{ème} en particulier, la notion « d'habiter » est au cœur du programme, notamment dans le cadre du thème 2 sur « *habiter les espaces de faibles densités* » qui interroge, entre autres, les enjeux de la biodiversité et les mutations environnementales liées aux pratiques productives dans les espaces ruraux.

Dans le cycle 4, il s'agit de sensibiliser les élèves à la vulnérabilité des espaces humains en insistant sur les capacités des sociétés à trouver les solutions permettant d'assurer un développement durable (au sens du mot anglais *sustainable*, dont il est la traduction) et équitable. Il s'agit d'une injonction à s'appuyer sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). En 5^{ème}, le thème 2 « *Des ressources limitées* (énergie, eau, alimentation) », à *gérer et à renouveler* » au regard de la pression démographique permettra aux candidats de faire le lien avec la question de programme, tout comme dans le thème 3 : « *L'environnement, du local au planétaire* ». Ce thème permet en effet d'aborder le développement durable et l'environnement. Dans ce cadre, sont abordées deux questions : le changement global climatique et ses principaux effets géographiques

régionaux et prévenir et s'adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique).

Au lycée, l'interaction entre environnements et transitions est au cœur du thème principal de la seconde « *Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition* » (48 heures y sont consacrées).

Dans le programme de Seconde, la transition est présentée de la façon suivante : « *Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés* ». La notion de transition est ainsi mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Entre autres, elle est déclinée à travers l'étude des évolutions environnementales. Les autres mutations à l'étude sont démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions.

Le thème 1, « *Sociétés et environnements : des équilibres fragiles* » met en relation la fragilité de l'environnement (ressources finies comme l'eau ou les sources d'énergie primaire notamment) ainsi que les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources. Le thème 2 intitulé « *Territoires, populations et développement : quels défis ?* » interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Dans le thème 3 sur les « *mobilités généralisées* », la question spécifique sur la France (« *La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement* ») invite à observer la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.

En classe de Première, « *les dynamiques d'un monde en recomposition* » (48 heures), les recompositions que connaît le monde contemporain sont abordées comme effets des multiples processus de transitions : recompositions urbaines (dans le thème 1 « *La métropolisation : un processus mondial différencié* »), mutations des espaces de la production dans le thème 2 et de celle des espaces ruraux abordés dans le thème 3. Or, chacune de ces dynamiques, à sa manière, questionne l'évolution des environnements dans lesquels elles s'inscrivent.

Dans le cadre du programme de Terminale, « *Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités* » (48 heures), il s'agit d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation. Les transitions, dans leurs rapports aux environnements sont moins explicitement mentionnées ; pour autant les liens restent bien présents au second plan. Par exemple, le thème 1 repose sur l'étude de la mise en valeur et de l'utilisation « *des mers et des océans* » et à une volonté d'appropriation, de valorisation, mais aussi de protection de cet environnement.

Enfin, dans le programme de spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » en terminale, l'environnement correspond au thème 5 « *L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire* », les objectifs affichés étant d'« analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent » et d'« en comprendre les enjeux géopolitiques ».